Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 035-263503062-20261012-522026-DE

DELIBERATION

DU

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 12 octobre à dix-neuf heures, le Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Thorigné Fouillard, sous la présidence de Monsieur Benoît CLAUDON, Président du CCAS.

Date de convocation :

Jeudi 8 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 13
Présents : 12
Votants : 13
Quorum : 7

Présents : Mme Catherine BONNAFOUS, M. Benoît CLAUDON, Mme Marie-Estelle COURTEILLE, M. Manuel DA CUNHA, Mme Julie DEGUILLARD (arrivée à 19h16), Mme Rozenn EON-TCHATCHAVADZE, Mme Astrid de la HOUPLIERE, Mme Catherine LE CORGUILLE, M. Etienne MAINGUET, M. Jean-Michel MENUT, M. Gilles MOREL, M. Jean-Michel TOUTAIN.

Procurations de vote et mandataires : Mme Marie-Antoinette LE GALL, ayant donné pouvoir à M. Jean-Michel TOUTAIN.

Excusé :

52-2026 : CCAS : Demande de subvention de l'amicale des donneurs de sang bénévoles du canton de Liffré.

L'amicale des donneurs de sang bénévoles du canton de Liffré sollicite une subvention de fonctionnement d'un montant de 100€ pour l'année 2026.

Cette association, affiliée à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole, organise chaque année 3 à 4 collectes sur la commune. Six thoréfoléens font partie de la trentaine de bénévoles qui organisent ces collectes.

Après délibérations, les membres du Conseil d'Administration du CCAS décident à l'unanimité (13/13 voix) de *l'octroi d'une subvention 100€ à l'amicale des donneurs de sang bénévoles du canton de Liffré.*

VILLE DE THORIGNE-FOUILLARD

Le Maire
Président du CCAS

Benoît CLAUDON